

SICAV AVENIR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2020

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société «SICAV AVENIR» arrêté au 31 DECEMBRE 2020.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 DECEMBRE 2020, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifiions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ La société «SICAV AVENIR» emploie : 10,74 % de son actif en titres émis (Emprunts Obligataires) par la « BANQUE DE L'HABITAT », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

2/ La société «SICAV AVENIR » emploie 23,93 % de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif

Sur la base de notre examen limité, et en dehors des points cité ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 31 Décembre 2020, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Décembre 2020.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3-3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV AVENIR » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le procès verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017, à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Jusqu'à l'émission de notre rapport, ce traitement comptable, demeure non confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 15 février 2021

Le Commissaire aux Comptes :

CMC – DFK INTERNATIONAL

Hichem AMOURI

BILAN
arrêté au 31/12/2020
(Unité : en Dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	4-1	893 536	931 114
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		168 589	108 286
b - Obligations et Valeurs assimilées		724 947	822 828
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		281 126	241 006
a - Placements monétaires	4-3	100 671	228 222
b - Disponibilités	4-9	180 455	12 784
AC 3 - Créances d'exploitation	4-10	348	388
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		1 175 010	1 172 508
<u>PASSIF</u>			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	4-7	3 636	3 825
PA 2 - Autres créditeurs divers	4-11	15 430	7 599
TOTAL PASSIF		19 066	11 424
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	4-5	1 122 780	1 114 511
CP 2 - Sommes distribuables	4-6	33 163	46 574
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		17	4
b - Sommes distribuables de l'exercice		33 146	46 570
ACTIF NET		1 155 943	1 161 084
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 175 010	1 172 508

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 31 Décembre 2020
(Unité : en Dinars)

	Notes	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	4-2	13 009	54 071	12 057	54 244
a - Dividendes		861	4 844	-	8 090
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		12 148	49 227	12 057	46 154
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-4	2 043	11 820	4 450	18 161
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		15 053	65 891	16 507	72 405
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-8	-2 016	-8 034	-2 040	-8 110
REVENU NET DES PLACEMENTS		13 036	57 857	14 467	64 296
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-12	-4 910	-24 712	- 10 709	- 17 727
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 126	33 146	3 758	46 569
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	-	-	1
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		8 126	33 146	3 758	46 570
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-	-	-	-1
* Variation des +/- values potentielles sur titres		27 962	33 838	1 311	-10 843
* +/- values réalisées sur cession des titres		-23 773	-25 041	155	-2 315
* Frais de négociation de titres		-515	-527	-	-6
RESULTAT NET DE LA PERIODE		11 800	41 415	5 223	33 405

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
arrêté au 31 Décembre 2020
(Unité : en Dinars)

	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>				
a - Résultat d'exploitation	8 126	33 146	3 758	46 569
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	27 962	33 838	1 311	- 10 843
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	- 23 773	- 25 041	155	- 2 315
d - Frais de négociation de titres	- 515	- 527	-	- 6
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	- 46 556	-	- 53 271
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>				
a - Souscriptions	-	-	-	757
* Capital	-	-	-	720
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-	1
* Régularisations des sommes distribuables	-	-	-	35
b - Rachats	-	-	-	-
* Capital	-	-	-	-
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-	-
* Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	11 800	- 5 141	5 223	- 19 110
<u>AN 4 - Actif Net</u>				
a - En début de période	1 144 143	1 161 084	1 155 861	1 180 194
b - En fin de période	1 155 943	1 155 943	1 161 084	1 161 084
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>				
a - En début de période	20 348	20 348	20 348	20 335
b - En fin de période	20 348	20 348	20 348	20 348
VALEUR LIQUIDATIVE	56,809	56,809	57,061	57,061
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	1,03%	3,57%	0,45%	2,83%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31/12/2020

(Unité en Dinars)

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La SICAV AVENIR est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du ministre des finances, en date du 30 Juin 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV AVENIR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 Octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 Juin 2020, les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire prévus par la législation et les réglementations en vigueur dont le taux de rémunération au premier janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué d'un point (TMM - 1%), sont désormais soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus. Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 17 de la Loi n° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021, qui a supprimé les dispositions de l'article 12 du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, l'application d'une retenue à la source libératoire au taux de 20% à tous les revenus de capitaux mobiliers a été généralisée.

La gestion de « SICAV AVENIR » était confiée à la société « STB MANAGER », à partir du 16 Juillet 2020 la gestion est confiée à STB Finance Intermédiaire en bourse. Le dépositaire étant la « STB ».

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2020, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31 Décembre 2020, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2020, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 Décembre 2020.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurants au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 31 Décembre 2020, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 Décembre 2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1er Janvier 2018

La SICAV AVENIR détient deux lignes de BTA dont les souches ont été ouvertes à l'émission après le 1er Janvier 2018. Elles sont valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

3- 4 Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

3- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 893 536 DT contre 931 114 DT au 31/12/2019, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Coût d'acquisition	852 108	921 780
- Actions et droits rattachés	100 788	106 901
- Titres OPCVM	56 628	16 182
- Obligations et valeurs assimilées	694 692	798 697
Plus ou moins values potentielles	22 163	- 11 675
- Actions et droits rattachés	10 924	-14 851
- Titres OPCVM	249	54
- Obligations et valeurs assimilées	10 991	3 123
Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées	19 265	21 009
Total	893 536	931 114

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

4- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 13 009 DT pour la période allant du 01/10/2020, au 31/12/2020, contre un montant de 12 057 DT du 01/10/2019, au 31/12/2019, et se détaillent ainsi :

Libellé	4 ème trimestre 2020	31/12/2020	4 ème trimestre 2019	31/12/2019
- Revenus des actions	861	2 241	-	6 133
- Revenus des Titres OPCVM	-	2 603	-	1 957
- Revenus des Obligations et valeurs assimilées	12 148	49 227	12 057	46 154
Total	13 009	54 071	12 057	54 244

4-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020, à 100 671 DT contre 228 222 DT au 31/12/2019, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Compte à terme STB		
Placement au 25/03/2020(Taux 10%) 90 jours	-	25 022
Placement au 07/11/2020(Taux 10%) 750 jours	-	203 200
Placement au 16/05/2021(Taux 6,8%) 181 jours	100 671	
Total	100 671	228 222

4-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/10/2020, au 31/12/2020, à 2 043 DT contre 4 450 DT du 01/10/2019, au 31/12/2019, et représentent le montant des intérêts courus sur les comptes de dépôts.

Libellé	4 ème trimestre 2020	31/12/2020	4 ème trimestre 2019	31/12/2019
- Intérêts/ Placements à terme	2 043	11 820	4 450	18 161
Total	2 043	11 820	4 450	18 161

4-5 Note sur le capital

Capital au 01/10/2020	
- Montant	1 119 106
- Nombre de titres	20 348
- Nombre d'actionnaires	19
Souscriptions	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets /capital	
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	27 962
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	- 23 773
- Frais de négociation de titres	-515
Capital au 31/12/2020	
- Montant	1 122 780
- Nombre de titres	20 348
- Nombre d'actionnaires	19

4-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Sommes distribuables de l'exercice	33 146	46 570
Sommes distribuables des exercices antérieurs	17	4
Total	33 163	46 574

4-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020, à 3 636 DT contre 3 825 DT au 31/12/2019, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
- Gestionnaire	579	760
- Dépositaire	3 057	3 064
Total	3 636	3 825

4-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10/2020, au 31/12/2020, 2 016 DT contre 2 040 DT du 01/10/2019, au 31/12/2019, et se détaillent ainsi:

Libellé	4 ème trimestre 2020	31/12/2020	4 ème trimestre 2019	31/12/2019
- Rémunération du gestionnaire	1 719	6 851	1 742	6 930
- Rémunération du dépositaire	297	1 183	297	1 180
Total	2 016	8 034	2 040	8 110

4-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020, à 180 455 DT contre 12 784 DT au 31/12/2019, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
-Avoirs en banque	180 455	12 784
Total	180 455	12 784

4-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020, à 348 DT contre 388 DT au 31/12/2019, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Dividendes à recevoir	348	348
Retenue à la source sur BTA	-	40
Total	348	388

4-11 Autres Crédeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020, à 15 430 DT contre 7 599 DT au 31/12/2019, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
TCL	10	10
Jetons de présence	10 662	6 250
Publicité et publications honoraires(CAC)	3 183	134
Rémunération DG	1 307	1 000
Autres crédeurs (CMF)	-	106
Etat retenue à la source	98	99
	171	-
Total	15 430	7 599

4-12 Note sur les autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10/2020, au 31/12/2020, à 4 910 DT contre 10 709 DT du 01/10/2019, au 31/12/2019, et se détaillent ainsi:

Libellé	4 ème trimestre 2020	31/12/2020	4 ème trimestre 2019	31/12/2019
- Rémunération d'intermédiaire & honoraires(CAC)	269	4 517	250	1 000
- Redevance CMF	289	1 151	293	1 165
- TCL	38	366	241	360
- Jeton de présence	2702	10691	4 750	6 250
- Publicité & publication	1610	7976	4 110	4 710
- Rémunération DG	-	-	1 059	4 235
- Autres charges	2	10	7	7
Total	4 910	24 712	10 709	17 727

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société était confiée à la société « STB Manager». Celle-ci se chargeait du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire percevait une rémunération de 0,5% HT de l'actif net par an.

A partir du 16/07/2020 la gestion est confiée à STB Finance Intermédiaire en bourse aux mêmes conditions de rémunération

5- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la« STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 190 Dinars TTC l'an.

5- 3 Prise en charge de frais de fonctionnement

A compter du 01/01/2019, la société prend en charge la rémunération des dirigeants, les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, les publications légales et tous autres frais liés à sa gestion. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

Annexe 1 :

PORTEFEUILLE AU 31/12/2020

(Unité : en Dinars)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	%Actif	% Actif Net
Actions & Droits rattachés		100 787,720	111 711,500	9,51%	9,66%
CARTHAGE CEMENT	2 500	4 750,000	4 667,500	0,40%	0,40%
MONOPRIX	1 000	5 900,000	6 119,000	0,52%	0,53%
SAH	3 000	37 500,000	36 837,000	3,14%	3,19%
SFBT	1 200	13 427,720	22 812,000	1,94%	1,97%
SOTIPAPIER	1 000	4 560,000	4 593,000	0,39%	0,40%
STB	1 000	3 300,000	3 341,000	0,28%	0,29%
UADH	5 000	11 150,000	13 910,000	1,18%	1,20%
UNIMED	2 000	20 200,000	19 432,000	1,65%	1,68%
Titres emis ou garantit par l'Etat		176 747,000	188 813,769	16,07%	16,33%
BTA 6,3% 12/2023	55	49 995,000	52 715,179	4,49%	4,56%
BTA 6,1% 11/2021	136	126 752,000	136 098,590	11,58%	11,77%
Obligations		517 945,000	536 133,416	45,63%	46,38%
ATL 2014-3 C	500	20 000,000	21 111,606	1,80%	1,83%
AMENBANK2009 B	500	13 315,000	13 525,790	1,15%	1,17%
ATL 2017-2 C	500	50 000,000	52 648,548	4,48%	4,55%
BH F SUB 2019-1 C	600	60 000,000	63 792,658	5,43%	5,52%
BH SUB 2016-1 B	1 000	60 000,000	62 357,260	5,31%	5,39%
BNA 2009 SUB	1 000	26 630,000	27 474,689	2,34%	2,38%
BNA SUB 2018-1 B	700	70 000,000	71 864,877	6,12%	6,22%
BTK 2014-1 B	1 000	20 000,000	20 052,252	1,71%	1,73%
CIL 2016/2	700	28 000,000	29 468,853	2,51%	2,55%
HL SUB 2015-1	1 000	40 000,000	40 249,968	3,43%	3,48%
STB 2020-1 C Fixe	300	30 000,000	31 873,315	2,71%	2,76%
STB SUB 2019-1 C	800	80 000,000	80 617,206	6,86%	6,97%
TL 2013-2 B	1 000	20 000,000	21 096,394	1,80%	1,83%
TITRES OPCVM		56 628,380	56 877,480	4,84%	4,92%
FCP OBLIGATAIRECAPITALPLUS	530	56 628,380	56 877,480	4,84%	4,92%
Total Général		852 108,100	893 536,165	76,05%	77,30%